



Logotype / charte d'utilisation

Ce cœur vert, embrassé par la courbe de la Garonne **représente l'attachement des habitants et des acteurs de la Rive Droite pour ce territoire et son projet d'avenir.**

Il rappelle la centralité de la Rive Droite dans l'agglomération bordelaise, du point de vue géographique comme de celui de son développement.

La couleur verte souligne la présence majeure sur le territoire d'espaces naturels formant le Parc des Coteaux, remarquable **poumon vert de l'agglomération centre** offrant une qualité de vie rare en espace urbain. Un atout environnemental encore souligné par la signature « Grandeur nature ! ».

Rive Droite, grandeur nature : le label



Apposé (sur les affiches, les cahiers, les dépliants, les sites web...), porté, affiché (sur les vitrines, les voitures, les vélos, les boîtes aux lettres...), **le label Rive Droite révèle les dynamiques en œuvre sur le territoire.**

En l'utilisant, les acteurs et les habitants témoignent de leur attachement pour la Rive Droite et rendent plus visibles les actions qu'ils mènent en faveur de son développement et de son animation.

La création de ce label, initiative des Villes de Bassens, Cenon, Floirac et Lormont, constitue la première étape du plan de promotion de la Rive Droite lancé fin 2009.

Depuis 2001, ces quatre villes de l'agglomération bordelaise sont engagées aux côtés de partenaires institutionnels, associatifs et privés dans un vaste programme commun de développement territorial appelé le « Grand Projet des Villes ». 9 ans d'actions dans les domaines de l'urbanisme, du logement, du paysage, des espaces et équipements publics, de l'insertion, de la formation et de la culture ont permis de hisser la Rive Droite à la hauteur des ambitions de la métropole bordelaise.

Un label
pour quoi
faire ?

La Rive Droite s'embellie, foisonne d'idées et d'envies et veut le faire savoir, voir et entendre !

Basée sur un travail d'études et de concertation avec les acteurs du territoire, la stratégie de promotion élaborée par le Grand Projet des Villes a pour but de revaloriser l'image du territoire, ternie par des idées reçues largement infondées... Pour ce faire, le plan d'actions suit quatre principes forts : **identifier clairement le territoire** (le label), miser sur l'image (montrer ce qu'est la Rive Droite aujourd'hui), **s'appuyer sur l'action des acteurs et des habitants** (faire entendre et comprendre), **informer mieux et davantage** (blog, série audiovisuelle Rendez-Vous Rive Droite, relations presse...)

Revaloriser l'image de la Rive Droite

Dans le cadre du respect des conditions d'utilisation, **le label peut être utilisé par toute personne physique ou morale, sur tout support visant à valoriser une action, un évènement, un projet... contribuant à l'animation et au développement des communes de Bassens, Cenon, Floirac et Lormont d'abord, des autres communes (dont Bordeaux Bastide) ensuite...**

Vous qui développez
la Rive Droite

Vous qui animez
la Rive Droite

Vous qui parlez
de la Rive Droite
et de ses habitants

Vous qui entreprenez
Rive Droite

Vous qui vivez
Rive Droite

Vous qui créez
Rive Droite

Vous qui aimez
vous y promener,

vous qui y faites
du sport, vous
qui aimez
la Rive Droite...

**Utilisez le label
Rive Droite.**



Un label :
pour qui ?

Le label Rive Droite vous est proposé en deux versions.
La version sans slogan est conseillé pour les petits formats.

Un label : Comment ?



● Pantone 354

Afin de présenter le label de façon homogène lors de sa «première sortie publique» le vert a été utilisé comme couleur officielle. Cependant il est parfaitement autorisé de lui attribuer une autre teinte.



Cyan/Magenta/Jaune/Noir

●/90 ●/0 ●/95 ●/0

Rouge/Vert/Bleu

●/64 ●/150 ●/159



Le label Rive Droite signe l'attachement des habitants à un territoire géographique, à une communauté, à son projet d'avenir. Il n'est pas un logo institutionnel ou privé et devra dans tous les cas être utilisé de manière lisible afin de ne pas être confondu avec les logos présents sur le support.

les usages



Le label est conçu pour apparaître en superposition.





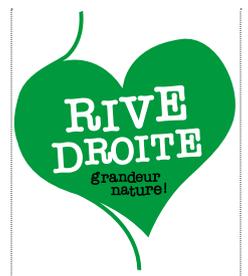
Le logo doit être toujours parfaitement lisible en impression professionnelle, en pao ou à l'écran.



170 px



1,18 inch



30 mm





Chemise A4



goodies



présentoir



affiche



carte postale

La campagne de lancement

Voici quelques éléments de la campagne de lancement et de promotion du label.
Nov 2009

L'utilisation du label « Rive Droite, grandeur nature ! » **vaut acceptation pleine et entière et respect des conditions d'utilisation.**

Le label « Rive Droite, grandeur nature ! » a été déposé à l'Institut national de la propriété industrielle par le GIP Grand Projet des Villes. **Il peut donc être utilisé en toute sécurité juridique.**

Le label Rive droite **n'est pas une marque commerciale.** Il peut être utilisé gratuitement par les acteurs et habitants de Bassens, Cenon, Floirac et Lormont d'abord puis des autres villes et par les membres et partenaires du GIP GPV sur tous leurs supports de communication imprimés, audiovisuels, et numériques. **Son utilisation n'est pas soumise à une demande écrite préalable.**

L'utilisation du label « Rive Droite, grandeur nature ! » induit l'acceptation pleine et entière et le respect des conditions d'utilisation.

Les utilisateurs devront reproduire fidèlement les caractéristiques graphiques du label. **Cette utilisation exclut toute modification de forme.** Ainsi le label doit toujours apparaître dans son intégralité. Aucune de ses parties ne peut être reproduite séparément. L'utilisation du slogan « Grandeur nature » n'est pas rendue obligatoire, notamment dans le cas de petits formats.

charte d'utilisation

Chaque reproduction ne doit porter que sur les caractéristiques graphiques du label, à l'exclusion de tout autre objet, accessoire, personne ou animal. **La position des éléments du label l'un par rapport à l'autre doit être respectée.**

L'utilisation du label ne doit pas être associée à des actions ou des activités qui pourraient porter atteinte ou être préjudiciables à l'image de la Rive Droite.

Le label **ne peut être utilisé à des fins politiques partisans.** Les associations syndicales, confessionnelles et les partis politiques ne sont pas autorisés à utiliser le label.

L'acceptation et le respect de cette charte vaut accord d'utilisation du label.

Le GIP GPV décline toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite du label.

Le GIP GPV se réserve le droit d'interdire l'utilisation du label en cas de non respect des règles d'utilisation édictées ci-dessus.

www.blog-rivedroite.fr

GPV / Grand Projet des Villes

Résidence Beausite, Bât. B0
rue Marcel Paul, 33150 Cenon
T. 05 56 40 24 24 / F. 05 56 32 87 85
contact@surlarivedroite.fr
www.surlarivedroite.fr

Communication :

Claire Thiriet
T. 05 57 54 33 28 (Ligne directe)
claire.thiriet@surlarivedroite.fr

conception graphique :

Atelier Bilto Ortèga
T. 06 50 73 73 47
cath@biltoortega.com
www.biltoortega.com

contacts